



Instinctivement Nature

NUMÉRO 58 - AVRIL 2018

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



SAGA NUTRITION
 ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
 04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

FABRIQUEE EN FRANCE

TRADITION 26/12 29/14 JUNIOR

CHASSE PRO QUALITE PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14 SOUPE

Excellente digestibilité et assimilabilité avec nos ingrédients

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
 Nous contacter pour les conditions

Cédric GAYDON Eurl

Travaux spéciaux et forestiers
 TP • VRD
 Accessoires :
 godet orbleur
 godet de curage orientable
 godets de 30cm à 1m
 broyeur forestier
 rogneuse de souche
 brise-roche hydraulique
 tête d'abattage AFM 45

Déplacements régionaux et nationaux

Tel. 06 82 80 66 71
 c_gaydon@hotmail.fr
 www.gaydon-pechevalregnie.com

1801 Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

ARMURERIE Chappaz
 354 route de l'Eglise 74370 CHARVONNEX

Tél. 04 50 60 30 23
 Fax 04 50 60 38 55
 Mail : armurerie-chappaz@orange.fr



« RETROUSSONS LES MANCHES »



La saison écoulée a été bonne. Avec 3083 sangliers au tableau, 2017 est la deuxième meilleure année de prélèvement en Hte-Savoie. La réalisation des plans de chasse est d'excellente facture à l'instar du chevreuil (84 %) et du cerf (85 %). Elle illustre l'engagement et le sérieux du suivi local. Elle atteste en même temps des défis actuels. L'échéance du triennal cerf qui nous occupe actuellement avec vos présidents d'ACCA permet de le mesurer. Le nombre de cellules de crises organisées dès la clôture de la chasse dit la nécessité d'affiner encore les outils et les modalités d'intervention. Nous aurons à plancher à nouveau sur ce sujet sensible des équilibres dans le cadre du renouvellement de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, dont la réflexion va débiter d'ici l'été.

Un sujet qui rejoint nos actions environnementales où nous mettons à profit les nombreuses données recueillies au service de la défense des corridors de déplacement des animaux, de la prévention des collisions routières, de la préservation de la faune sauvage sensible face aux aménagements et au développement du tourisme.

Michèle LUTZ, Maire de DOUSSARD, a accepté de répondre à nos questions et témoigne de l'acuité des initiatives concertées que les chasseurs mènent avec les collectivités territoriales dans un département à tous points de vue sous pression.

Le partenariat que nous avons signé avec la Région Auvergne Rhône-Alpes nous permet de contribuer avec toujours plus d'acuité à une meilleure connaissance de la faune. J'en veux pour preuve l'étude en cours sur le lièvre variable et surtout la découverte inédite d'une nouvelle espèce sur notre territoire national : le chacal doré.

La communication demeure notre cheval de bataille permanent. Nous avons beaucoup œuvré ces derniers mois avec les autres associations sportives d'usagers de la nature afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque, une collaboration dans l'organisation de nos manifestations respectives, le respect mutuel et un partage harmonieux d'une nature qui est notre lieu d'expression commun. Je me félicite de ces avancées et je vous invite à les faire vivre positivement sur le terrain. L'image du chasseur est en jeu.

La communication, ce sont aussi les vitrines de la chasse : nous participerons pour la troisième fois au salon Alpnius à Aix-les-Bains en août prochain. Nous serons aussi les hôtes d'honneur de nos amis valaisans à la fête de la chasse fin mai à MARTIGNY. Enfin, nous mettrons en ligne tout prochainement un site internet relooké, qui je l'espère, sera un outil d'échange moderne et apprécié entre nous tous, avec le grand public et les plus jeunes.

Notre Assemblée Générale sera l'occasion de revenir sur l'activité de ces derniers mois mais également de marquer un anniversaire important : les cinquante ans de nos ACCA. Pourquoi cette histoire unique ? Comment nous-sommes-nous adaptés ? Quels défis nous attendent ? 50 ans de structurations et d'évolutions qui ont façonné notre chasse haut-savoyarde et constituent, aujourd'hui encore, un cadre organisationnel d'avenir, que beaucoup d'autres fédérations nous envient.

Il y a de quoi faire. La défense de notre passion et de nos territoires haut-savoyards nous engage. Retroussons les manches et soyons plus que jamais des acteurs locaux présents, constructifs et respectés.

**Votre Président,
André MUGNIER**



SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

La chasse française se réforme - - - - -	06
La réforme du statut des fédérations - - - - -	07

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Les finances fédérales - - - - -	08
Écopont des Allongets - - - - -	10
Les études en cours - - - - -	12
Modernisation du site internet - - - - -	14
La chasse sans plomb - - - - -	15
Les actions pour un meilleur partage de la nature - - - - -	16

INTERVIEW

Michèle Lutz, Maire de Doussard - - - - -	18
---	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

La découverte du chacal doré - - - - -	20
La fête de la chasse de Martigny - - - - -	22

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique des Aravis - - - - -	24
Pays cynégétique de l'Albanais - - - - -	25
Pays cynégétique d'Arve-Giffre - - - - -	26
Pays cynégétique du Môle - - - - -	27

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le concours de meutes sur le plateau de la Semine - - - - -	29
---	----

SOUVENIR

Luis Garcia - - - - -	30
-----------------------	----

ÉVÈNEMENT

Cinquantenaire des ACCA - - - - -	31
-----------------------------------	----

CROQUETTES CHIENS

PARCE QUE NOS CHIENS SONT CARNIVORES !!!
VIANDE EN 1er INGREDIENT...



Croquettes
DOG TONIC
32/14

Livraison
par nos camions



***Prix Palette**

Palette de 39 ou 36 sacs
selon les références

à partir de:

14€^{99tte*}
20KG

ASD

Grossiste en Nutrition Animale

tel: 06 09 61 41 26

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 58 - AVRIL 2018

Directeur de publication

André MUGNIER

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER,
POËNCET, ARPIN, COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX

☎ 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset

74960 MEYTHET

☎ 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

Chacal doré

(*Canis aureus*)

© Thibaut Macé
Connaissance de la chasse



INFORMATION NATIONALE

LA CHASSE FRANÇAISE SE RÉFORME,
POUR MIEUX SE DÉVELOPPER AU CŒUR DE LA RURALITÉ



L'Assemblée Générale de la FNC s'est tenue à Lyon les 21 et 22 mars 2018 dans le cadre du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Elle a réuni l'ensemble des représentants des fédérations départementales et régionales des chasseurs de France.

Lors de ce premier congrès décentralisé, la réforme globale qui doit permettre de rendre la chasse française plus accessible, de la simplifier et de mieux la responsabiliser, a été présentée et soumise aux votes. Les présidents de fédération ont apporté un soutien franc, massif et sans appel à cette réforme en la votant à 91,92%. Elle inclut la diminution du permis de chasser national à 200 euros afin de faciliter la mobilité des chasseurs.

Cette réforme, ambitieuse et nécessaire, redonne à la chasse toute sa place au cœur de nos territoires ruraux. Avec cette vision d'avenir, il s'agit d'abord et avant tout, d'une réforme pour développer la chasse. C'est également une réforme globale qui, au-delà des flux financiers redistribués différemment, doit permettre, notamment, de responsabiliser les territoires dans la gestion des dégâts de grand gibier. Elle s'accompagne de simplifications administratives pour mieux gérer le permis de chasser. Elle donne également une autonomie financière aux fédérations régionales pour développer l'expertise scientifique et écologique de la chasse française. Elle permet aussi de rendre du pouvoir d'achat aux chasseurs tout en maintenant dans sa forme actuelle le permis départemental.

Durant ce congrès, la chasse a souhaité se nourrir de réflexions sur des questions contemporaines de société. Francis WOLFF, philosophe, est ainsi intervenu sur les questions animalistes et antispécistes. Guillaume SAINTENY, maître de conférences, a mis en perspective les questions environnementales et la fiscalité liées aux espaces naturels.

Le député Alain PEREA, co-président du groupe chasse à l'Assemblée Nationale, a soutenu sans équivoque cette réforme qui permettra d'avoir une chasse unie autour d'une fédération nationale forte et d'une vision d'avenir positive. Il a également promis de ne pas reculer face aux opposants traditionnels de la chasse française, rappelant que les « chasseurs sont les premiers écologistes de France ».

Laurent WAUQUIEZ, président de la région AURA, a dressé un premier bilan du Contrat qui lie les 12 fédérations départementales des chasseurs et le Conseil régional, faisant de l'Auvergne-Rhône-Alpes un véritable laboratoire du travail collaboratif entre les chasseurs et une Région. Il a conclu son intervention en affirmant son « attachement et son soutien aux chasseurs, véritables acteurs de la ruralité et de la biodiversité ! ».

LA HAUTE-SAVOIE PRÉSENTE

André Mugnier était présent au congrès de la Fédération Nationale des Chasseurs. Aux cotés de Willy Schraen et de Laurent Wauquiez, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il porté haut les valeurs de la chasse de montagne et défendu les intérêts des chasseurs de la Haute-Savoie en soutenant la réforme de la chasse désormais en route.



© FNC

© FNC

INFORMATION NATIONALE

« CLARIFIER, SIMPLIFIER, RENFORCER » : DE NOUVEAUX STATUTS POUR LA FÉDÉRATION

Par arrêté ministériel en date du 1er février 2018, le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, a entériné un nouveau modèle de statuts pour les Fédérations Départementales des Chasseurs..

Genèse de la réforme

Cette décision est l'aboutissement d'un long processus de réflexion associative conduit par la Fédération Nationale des Chasseurs : travail en commission, en bureau et en conseil d'administration, réunions régionales et vote d'approbation en congrès le 14 mars 2017. Ce projet a par ailleurs reçu, avant sa validation par le ministre, l'approbation du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage en octobre 2017.

Cette nouvelle version est donc le fruit du travail du monde de la chasse et est assise sur une forte légitimité démocratique. **Elle comporte un certain nombre d'adaptations qui répondent à un triple objectif : clarifier, simplifier et renforcer.**

Les principales modifications

Lisibilité : Ces statuts se veulent plus lisibles. Au sein de chaque article, chaque alinéa est référencé par une numérotation.

Mandat et scrutin : Si les missions statutaires ont été renforcées par l'ajout de trois éléments importants: la formation, la référence au public et la gestion de réserves ou d'espaces protégés, la principale adaptation concerne le mandat. Désormais les membres du conseil d'administration et du bureau sont élus pour 6 années, par scrutin de listes. Une adaptation majeure dont la volonté est de permettre la conduite d'une véritable politique cynégétique, sur

une durée efficace, stable, correspondant d'ailleurs à la durée du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Finances : Les nouveaux statuts laissent un mois supplémentaire pour procéder à l'arrêt des comptes, fixé au 1er décembre. Ils élargissent également les ressources financières et leur mise en conformité avec le droit des associations en intégrant toutes les autres ressources non interdites par les lois et règlements.

Assemblée Générale : L'assemblée générale doit être réunie avant le 30 avril.

Conseil d'Administration : Le nombre de membres doit être fixé entre 9 et 16. Pas d'autre changement majeur. Chaque Conseil d'Administration a simplement été invité, comme il se doit, à préciser sa composition et sa représentativité territoriale, par secteurs géographiques et formes d'organisation des territoires de chasse. Par délibération en date du 27 mars 2018, le conseil d'administration de la Fédération de Hte-Savoie a reconduit unanimement la représentation en vigueur à ce jour : en trois secteurs (Annecy-St-Julien ; Faucigny ; Chablais) ; ces secteurs, conformément au règlement intérieur, regroupant une organisation territoriale en 20 pays cynégétiques.

Mise en œuvre

Conformément à la procédure légale et administrative, ces nouveaux statuts, seront soumis pour la forme à l'approbation de l'assemblée générale 2018. Ils seront ensuite déclarés auprès de la Préfecture. Ils constitueront, dès la prochaine saison de chasse, le cadre renouvelé de fonctionnement de la Fédération.

P.A.





LA VIE DE LA FÉDÉRATION

FINANCES FÉDÉRALES...

Le conseil d'Administration de la Fédération a le plaisir de vous présenter le résultat consolidé de l'exercice comptable arrêté au 30/06/2017..

Le résultat positif à hauteur de **39 322 €** résulte d'une gestion rigoureuse, à savoir :

- ✗ Optimiser les moyens dont dispose la Fédération en contenant les charges de fonctionnement
- ✗ Rechercher en permanence des financements dans le cadre de dossiers environnementaux, tant au niveau départemental que régional afin de valoriser, nos compétences et notre savoir faire
- ✗ Assurer le financement du compte distinct de Prévention et d'Indemnisations des dégâts
- ✗ Poursuivre l'essor de la SARL Instinctivement Nature.

Le Budget de l'exercice 2018/2019, a été établi dans la lignée du résultat clos. En voici les grands axes :

- ✗ Continuité de la dynamique fédérale par une action renforcée sur le terrain

- ✗ Poursuite des actions de formation notamment dans le cadre de la prévention de la sécurité
- ✗ Poursuite de la mise en œuvre de la collecte des déchets de venaison
- ✗ Lancement de l'extension du siège social
- ✗ Conduite du programme d'actions environnementales financé avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- ✗ Maintien de l'équilibre au niveau de la prévention et de l'indemnisation des dégâts
- ✗ Accroissement des prestations et des services de la SARL Instinctivement Nature

Autant d'orientations et d'actions planifiées pour permettre à la Fédération de tenir sa place de partenaire incontournable dans le domaine de l'environnement tant au niveau départemental qu'au niveau national et de faire face à des enjeux d'avenir importants.

Merci de votre confiance.

**Le Président,
André Mugnier**



© Eric Coudaner

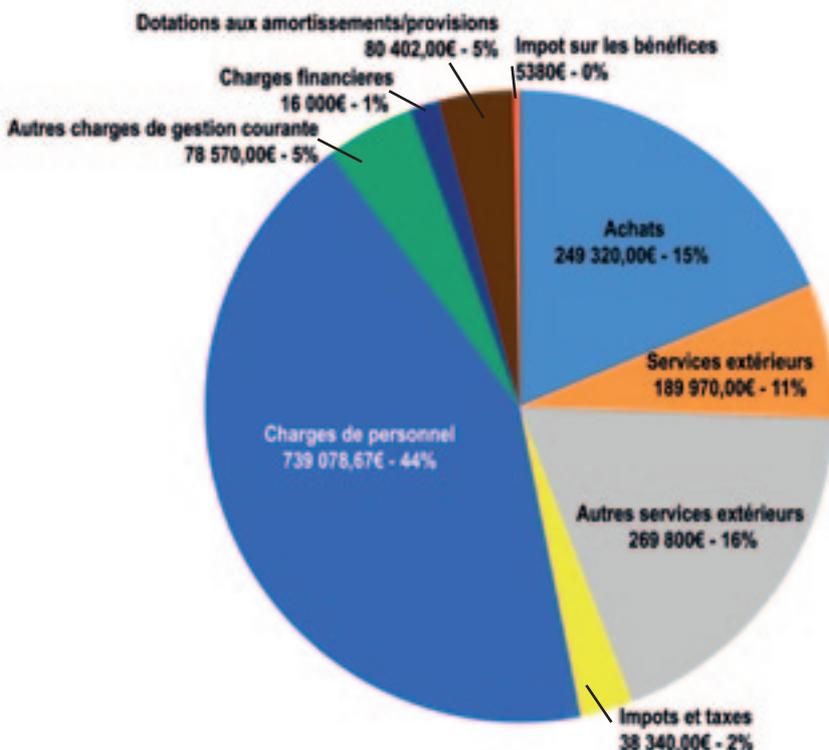
ACTIF			
NATURE	BRUT	Amors Provisions	NET AU 30/06/17
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	107 285,74 €	90 500,15 €	16 785,59 €
Concessions, brevets et droits assimilés	22 008,34 €	11 820,33 €	10 188,01 €
Autres immobilisations incorporelles	85 277,40 €	78 679,82 €	6 597,58 €
Immobilisations corporelles	1 367 649,57 €	908 085,11 €	459 564,46 €
Terrains et aménagements	135 998,58 €	31 779,47 €	104 219,11 €
Siège social Villy	251 892,50 €	251 892,50 €	0,00 €
Extension Siège social	554 347,57 €	308 543,41 €	245 804,16 €
Agencements constructions	78 622,52 €	58 238,73 €	18 383,79 €
Installations techniques, matériel et outillage	123 303,28 €	86 966,07 €	36 337,21 €
Autres immobilisations corporelles	225 485,12 €	170 664,93 €	54 820,19 €
Immobilisations en cours / Acompte	23 482,37 €	0,00 €	23 482,37 €
Immobilisations Financières	22 345,00 €		22 345,00 €
ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Stock de Marchandises	14 061,35 €		14 061,35 €
Stock de Marchandises	13 811,35 €		13 811,35 €
Avances et acomptes	450,00 €		450,00 €
Créances			
Clients et comptes rattachés	101 489,57 €		101 489,57 €
Clients et comptes rattachés	11 910,47 €		11 910,47 €
Autres créances	89 579,10 €		89 579,10 €
Divers			
Valeurs mobilières de placements	1 510 251,00 €		1 510 251,00 €
Disponibilités			
Comptes Bancaires	609 413,94 €		609 413,94 €
Caisse	908 698,71 €		908 698,71 €
Caisse	715,23 €		715,23 €
Charges constatées d'avance	42 689,36 €		42 689,36 €
TOTAL ACTIF	3 798 667,90 €	998 585,26 €	2 800 082,64 €

PASSIF	
NATURE	NET AU 30/06/17
CAPITAUX PROPRES	
Fonds Statutaires	2 234 634,13 €
Réserves Légales	248 319,63 €
Réserves de Gestion	1 200 277,28 €
Réserves de Gestion	689 701,10 €
Réserves Dégâts	530 576,18 €
Réserves Réglementées	786 037,22 €
Réserves d'immobilisation	743 127,57 €
Réserves affectée à la FNPFFS	42 906,65 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 322,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
Subvention d'investissement	13 281,74 €
Subvention d'investissement	14 500,00 €
Quote-part subventions virées au résultat	-1 218,26 €
PROVISION RISQUES ET CHARGES	
Provisions dossiers dégâts	236 392,35 €
Provisions dossier Venaison	42 282,43 €
Provisions dossier Venaison	50 000,00 €
Provision Départ en retraite	144 109,92 €
AVANCES ET ACOMPTES	
	0,00 €
DETTES FOURNISSEURS et AUTRES	
	86 918,89 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
	121 784,25 €
DETTES SUR IMMOBILISATIONS et COMPTES RATTACHES	
	17 661,60 €
AUTRES DETTES	
Subventions à accorder	28 741,29 €
Subventions à accorder	2 000,00 €
Débiteurs divers	3 941,14 €
Débiteurs divers	3 941,14 €
Autres charges à payer	22 800,15 €
Autres charges à payer	22 800,15 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 346,39 €
TOTAL PASSIF	2 800 082,64 €



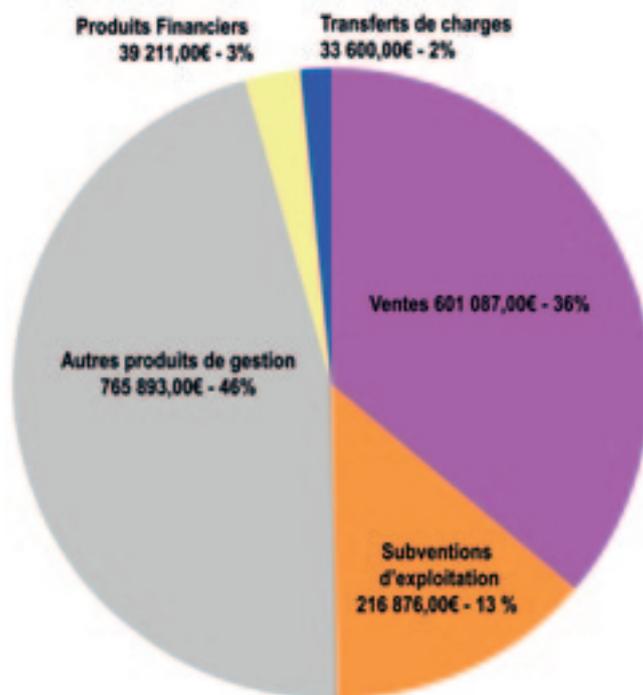
BUDGET CONSOLIDÉ 2018 - 2019

CHARGES



TOTAL CHARGES : 1 662 860,67 €

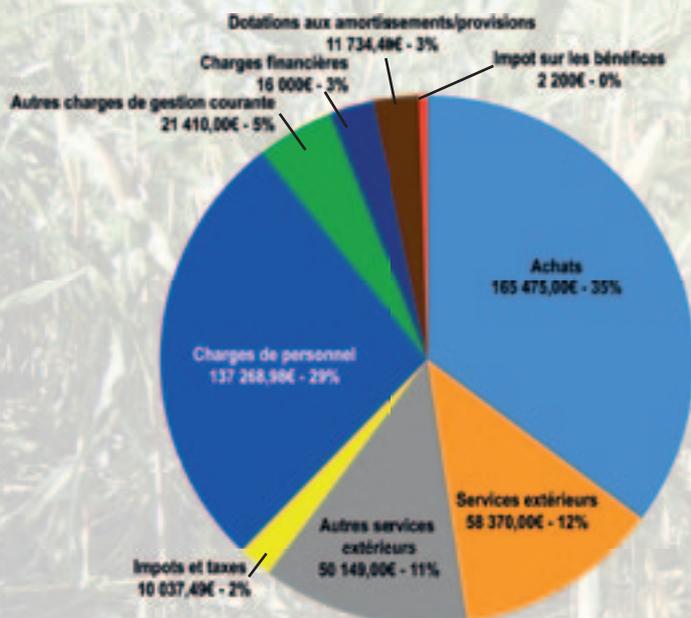
PRODUITS



TOTAL PRODUITS : 1 656 667 €

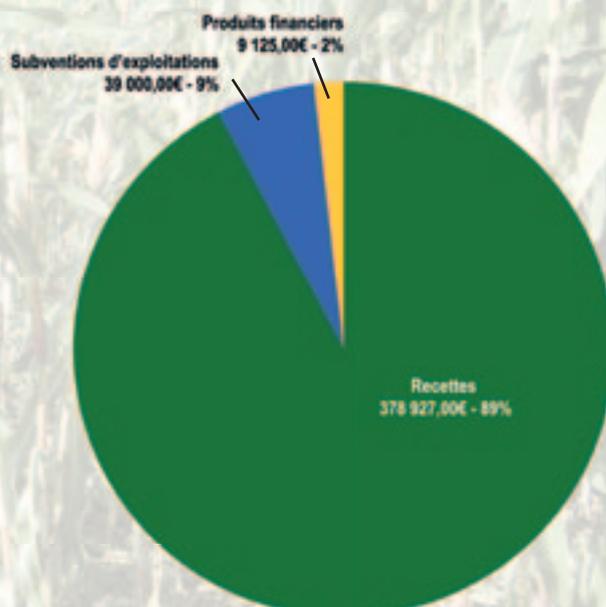
COMPTE PRÉVENTION ET INDEMNISATION DEGÂTS 2018-2019

CHARGES



TOTAL CHARGES : 472 644,87 €

PRODUITS



TOTAL PRODUITS : 427 052,00 €



La route départementale à 2x2 voies, entre le carrefour des chasseurs et Machilly, a été ouverte en fin d'année 2014. Cette voirie à grande circulation grillagée, couplée à une urbanisation conséquente, constituait en l'état une barrière imperméable au bon fonctionnement des corridors écologiques reliant le massif des Voirons au bassin genevois.

Les données de collisions qu'avait recueillies pendant plusieurs années la Fédération des chasseurs auprès des chasseurs locaux ont porté leurs fruits, quand il s'est agi de mettre en avant le préjudice d'un tel aménagement

pour la libre circulation de la faune (cerfs, chevreuils et sangliers notamment) et les risques pour la sécurité des automobilistes.

Pour ne pas rompre le corridor écologique entre les Voirons et le Bassin Genevois, mais aussi pour éviter les dramatiques collisions de la faune avec les nombreux véhicules sur la RD 1206, l'État, la Région et le Département ont financé la création de l'écopont des Allongets ; passage supérieur permettant le passage de la faune sauvage.

L'écopont des Allongets est le premier ouvrage de ce type construit sur le département. Cet équipement conséquent et onéreux installé depuis fin 2014 est salué par les services de la faune genevois, très sensibles à cette perméabilité nécessaire à la grande faune notamment. Depuis sa mise en service, la DREAL a mandaté la fédération des chasseurs pour le suivi de la fréquentation du passage à faune des Allongets. Outre son efficacité avérée pour le transit de la faune sauvage (entre 60 et 160 franchissements mensuels en 2017, suivant l'époque), ce suivi réalisé par piège-photo a mis ponctuellement en évidence des hausses de la fréquentation humaine qu'il convient de contenir à un moindre niveau, pour garantir une efficacité optimale de l'écopont.





Les compétences naturalistes et l'expertise environnementale de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie ne font aujourd'hui plus aucun doute. Forte d'un réseau très étayé et réparti sur l'ensemble du territoire départemental, la fédération mène de nombreuses actions en faveur de l'amélioration, la réhabilitation ou la préservation de la nature et de sa fonctionnalité. Cette double page est destinée à vous donner un aperçu, non exhaustif, de cette mission essentielle pour la nature et valorisante pour l'action des chasseurs.

Suite... ÉTUDE DE PERMÉABILITÉ AUTOROUTIÈRE POUR LA FAUNE SUR LA BASSE VALLÉE DE L'ARVE. RÉALISÉ PAR INSTINCTIVEMENT NATURE

Le suivi se poursuit par le relevé régulier des pièges photographiques et des traces et indices de présence. Des opérations de recensement nocturnes (à l'aide de phares) ont également permis d'améliorer nos connaissances.

❖ *Au mois de janvier, sur les 12 ouvrages suivis, 561 événements photos ont été enregistrés : renard, lièvre, blaireau, fouine, sanglier...*

❖ *156 indices de présence trouvés lors du dernier relevé de trace le 13 février 2018.*



© Jérôme Chaumontier

Suite... SUIVI DU LIÈVRE VARIABLE

Action réalisée dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif établie avec la Région Auvergne-



Rhône-Alpes. Elle vise à mieux connaître nos populations de lièvres variable. Le principe consiste à collecter, en hiver, des crottes de lièvre variable selon un protocole précis. Ces crottes sont ensuite analysées génétiquement pour connaître le nombre d'individus différents.

❖ En 2017, deux sites ont été prospectés : Les Contamines Montjoie et Flaine.

❖ En 2018, le site des Contamines-Monjoie a été reconduit et celui de la Clusaz a été rajouté.

❖ À ce jour près de 100 crottes ont été prélevées et seront envoyées au laboratoire Antagène pour analyse à la fin de la campagne.

Nous attendons avec impatience les résultats des prélèvements de 2017.



© Guillaume Coursat

NEW : CLASSIFICATION DU RESEAU DE HAIES SUR LE DEPARTEMENT

Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO) contractualisée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, via la Fédération Régionale des Chasseurs, une action originale s'est mise en place en Haute-Savoie. Elle vise à mieux connaître le réseau de haies de notre département.

L'engagement de la Fédération :

- ❖ Mise en place d'une méthode de classification des haies
- ❖ Mise en application dès 2018 sur le département

À suivre donc...



© Guillaume Coursat



SÉCURISATION DE LA ZONE DE COLLISIONS AVEC LA FAUNE SAUVAGE SUR LA RD1508 - COMMUNE DE DOUSSARD

À Doussard, au bout du lac d'Annecy, la RD 1508 est le théâtre malheureux de nombreuses collisions avec la grande faune sauvage. Elle est la portion routière la plus accidentogène, connue, du département. Face à cette situation un système de détection infrarouge de la faune sauvage a été installé et une information de danger est transmise instantanément aux automobilistes. Le projet a été initié par la Fédération départementale des chasseurs et est porté par le Conseil Départemental, chargé de la sécurité et de l'entretien des routes départementales. Le Conseil Départemental a missionné la SARL Instinctivement Nature et la société Néavia pour assurer ce suivi.

- ❖ Dispositif installé en décembre 2017.
- ❖ plus de 2000 détections concernant la faune sauvage depuis le 5 décembre.
- ❖ Seulement 4 collisions recensées.
- ❖ L'installation de ce dispositif est une première. Il est encore en phase de test et nécessite des améliorations et des réglages sont réalisés quasiment toutes les semaines.



© Mégane Germain



Suite... ECOPONT DES ALLONGETS

L'écopont des Allongets franchit la RD1206 à Saint-Cergues. Il a été construit en 2014 pour rétablir le corridor écologique liant le bassin genevois et le massif des Voirons. Depuis 2015, la Fédération des chasseurs est chargée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes de suivre l'efficacité de ce passage à faune unique en Haute-Savoie.

- ❖ La fin du suivi est prévu à la fin du mois de mars 2018.
- ❖ Il a été enregistré un pic de fréquentation de l'écopont par la faune sauvage en septembre 2017.
- ❖ Il est noté une hausse de la fréquentation humaine qui a conduit à la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation et l'installation de panneaux sur les abords de l'écopont.
- ❖ Le 14 mars 2018, une journée d'échanges sur la thématique des écoponts, organisée par le canton de Genève, a permis à la fédération des chasseurs de mettre en avant et de valoriser le travail réalisé sur l'écopont des Allongets.



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

SITE INTERNET : La Fédération s'ouvre vers de nouveaux horizons !



La Fédération des Chasseurs a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de son tout nouveau site internet. Entièrement relooké et repensé dans un univers flat design et coloré, www.chasseurs74.fr ouvre plus largement ses portes aux chasseurs et au grand public, plus que jamais attaché à sa signature « Instinctivement Nature ».

Rendez-vous *Début Mai*
pour *Découvrir* un nouvel *Univers ...*

Navigation fluide, arborescence simplifiée, ligne rédactionnelle soignée, tout a été étudié pour faciliter l'accès à l'information. L'internaute sera acteur de sa navigation et découvrira, au travers d'un visuel moderne et novateur, les richesses de la chasse et de la nature ...

Laissez-vous guider dans le nouvel espace des chasseurs de la Haute-Savoie.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

CHASSE SANS PLOMB : expérience en cours...

La Fédération s'est engagée depuis 2016 dans un test de munitions sans plomb pour la chasse du grand gibier de montagne, avec l'aide incontournable de chasseurs confirmés et surtout... volontaires. L'objectif : s'assurer de l'efficacité de ces nouvelles ogives pour la chasse des chamois, cerf, chevreuil, mouflon et sanglier dans des conditions de tir extrêmes (altitude, distance, température, vent...).



© Guillaume Coursat

Organisé dans le cadre de l'action C5 du programme LIFE GIP'HELP dont les chasseurs de Haute Savoie sont un des acteurs principaux, ce test constitue une contribution originale des chasseurs aux démarches engagées par les protecteurs du grand vautour : il est en effet prouvé que l'ingestion d'un fragment de plomb d'une balle par un gypaète peut conduire à une mort rapide par empoisonnement. Même si le risque est extrêmement faible (inexistant à ce jour dans nos Alpes du Nord), il apparaît que le plomb devient la cible des détracteurs de la chasse, mais aussi des spécialistes de la santé humaine, avec le spectre toujours grandissant du fameux «principe de précaution» cher à nos hautes autorités nationales.

A l'ouverture de la saison 2017/2018, la Fédération a diffusé un flyer diffusé auprès de toutes les ACCA de Montagne, pour rechercher des volontaires parmi les coureurs de cimes. Bien que les

balles soient vendues à prix coûtant (30% d'économie), et malgré une convention de partenariat avec les chasseurs de Grand Gibier, il a été très compliqué de mobiliser des volontaires. Cependant, en relation avec le Dr C. Gremse, spécialiste allemand en management cynégétique, les résultats de la dernière saison sont en cours d'analyse : 74 fiches de tir et 25 fiches de réglage ont été collectées avec la contribution d'un réseau de seulement 14 chasseurs.

En parallèle, des expériences sont menées sur les Pyrénées ou en Lozère, par le biais d'autres programmes Européens sur le Gypaète. Si la méthode est parfois différente, l'objectif reste le même : s'assurer de l'efficacité des balles sans plomb proposées par les fabricants, et relever les problèmes balistiques.

Le projet Gyp'Help arrive à son terme en fin d'année 2018. Nous

reviendrons donc très prochainement sur les conclusions de notre test, qui servira à établir le plan d'actions envisagé par Asters pour limiter les risques d'intoxication du gypaète par le plomb. **P.R.**



ROYAL CANIN

Élevage de

ROYAL CANIN

BRAQUE ALLEMAND - GOLDEN RETRIEVER - LABRADOR

CHIOTS ou JEUNES CHIENS DÉBOURRÉS,

inscrits au LOF, pucés & vaccinés

PENSION CANINE - ÉDUCATION - DRESSAGE Chasse

3 CACT - 2 CACIT - 1 RCACIT
Field trial de montagne



3 CACT «abécasse»
Vainqueur échelle des valeurs «abécasse» 2017
Champion de field «gibier sauvage»
Champion de printemps
Champion d'automne
Champion international de travail

Ellis des granges de la Dombes

Thomas BERTHON

74800 La-Roche-sur-Foron

06 03 21 38 74

www.thomasberthon.com



Avec deux saisons touristiques (estivale et hivernale) intenses et près de 10 000 habitants supplémentaires chaque année, l'attractivité de la Haute-Savoie est sans égal. Le partage de la nature s'en trouve exacerbé et n'est pas un vain mot. Depuis 2 ans, la Fédération départementale des chasseurs en a fait l'une de ses priorités. Elle fait feu de tout bois pour légitimer la chasse et la concilier avec les nombreuses autres utilisations récréatives de nature.

Dès 2016, cet atypisme départemental a été analysé avec beaucoup d'objectivité par la Fédération, en lien étroit avec les présidents des associations de chasse et les services préfectoraux. Des mesures adaptées à ce contexte de très forte fréquentation des milieux naturels ont été proposées et mises en place par les chasseurs. L'information et la communication auprès des utilisateurs de la nature ont pris une très large part dans ces initiatives. Elles ont été complétées par un zonage des secteurs les plus sensibles et un renforcement des mesures de sécurité à la chasse.

Information et échange

Sur le terrain, les évolutions sont remarquables. Si les vêtements de couleur vive se sont généralisés pour les chasseurs, l'information des non-chasseurs connaît depuis 2016 une réelle embellie. Sur les points stratégiques de chaque commune (parkings, départs de sentiers de randonnée,...), des panneaux permanents (près de 2500) spécifient les horaires et jours de chasse sur le territoire communal. Ils sont doublés de panneaux temporaires "chasse en cours" qui entourent, pendant les battues collectives, les lieux spécifiquement chassés. Ces démarches montrent, sur le terrain, toute la volonté des chasseurs Haut-Savoyards de mieux communiquer. Le développement inédit et la mise à disposition gratuite d'une application smartphone „chasseco" est une autre initiative moderne développée par la Fédération. Elle permet à tout un chacun de préparer une randonnée ou de connaître instantanément et par commune, les jours et horaires de chasse. En outre, son utilisateur peut repérer les secteurs où l'exercice de la chasse est limité voire proscrit (réserves),





tandis que la géolocalisation lui permet de connaître sa position. Cette application gratuite connaît un vif succès et fait l'unanimité auprès de ses utilisateurs. **À ce jour, plus 35 000 connexions ont été enregistrées !**

Rapprochement d'acteurs

Le rapprochement avec les organisations associatives départementales fédérant les différents pratiquants de nature est un autre axe fort de cette politique de partage voulue par André Mugnier, le Président de la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie et l'ensemble de son conseil d'administration. La signature d'une charte de partage est fondement de ces démarches. Elles visent à une meilleure connaissance réciproque. Depuis l'automne dernier, les approches et les rencontres ont été nombreuses. Au travers de ces chartes pour un meilleur partage de la nature en Haute-Savoie, des collaborations fortes ont été scellées dans le marbre par la fédération avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, le Comité Départemental de Cyclotourisme et avec le Comité Départemental de la Fédération des Clubs Alpains de Montagne...

Prenant en considération la situation économique, démographique et touristique du département mais aussi le développement conséquent des divers usages ludiques et sportifs, c'est très naturellement que les présidents de ces associations ont répondu favorablement à la sollicitation d'André Mugnier pour ébaucher ce partenariat novateur.

Ensemble, ils ont souhaité authentifier des engagements respectifs afin de développer des relations régulières pour favoriser d'une part, le respect mutuel de leurs activités et d'autre part, un partage sécurisé et harmonieux de la nature.

L'ensemble des signataires partagent le constat : il y a un déficit de connaissance réciproque entre les différents usagers de la nature. Ils partagent aussi l'objectif de ces chartes qui sont le fondement d'une démarche qui vise à mieux se connaître et mieux s'accepter. Pour André Mugnier « *si les desseins des associations d'usagers sont différents, celui du partage et de la préservation de la nature est commun à tous* ». À l'image de Michel Minier, président du comité départemental de la Fédération des Clubs Alpains et de Montagne qui n'hésite pas à qualifier cette démarche de « véritable chance », les associations départementales d'utilisateurs de la nature sont très en phase avec cette idée de partage voulue par la fédération départementale des chasseurs. Et Michel Minier de rajouter à propos de ces chartes : « *Elles vont permettre aux utilisateurs de la nature de mieux vivre ensemble en ne se cachant plus mais en échangeant et en s'expliquant* ». Concrètement, des avancées significatives ont déjà eu lieu. Les interventions de la Fédération des chasseurs aux Assemblées générales de ces associations d'utilisateurs de la nature sont une preuve de cette volonté d'échange. Des informations partagées et des actualités relayées via les réseaux sociaux sont d'autres

vecteurs qui montrent, à l'unisson, que les associations concernées sont dans cette dynamique du porté à connaissance et du „partage”, maître mot de cet engagement qui permettra à tous de profiter pleinement de l'excellence naturelle Haut-Savoiarde.

Vivre ensemble...

Mieux se connaître pour mieux s'accepter et se côtoyer est la quête commune des utilisateurs de la nature en Haute-Savoie. Ces parcours novateurs bousculent les habitudes et les idées reçues. Ils sont appelés à s'étendre vers d'autres associations d'utilisateurs (randonnée équestre, accompagnateurs en montagne, etc.) pour légitimer toujours davantage, des pratiques cynégétiques respectueuses et ouvertes aux autres. Les événements ou les manifestations sportives au cœur des milieux naturels sont une autre particularité de la Haute-Savoie, eu égard à leur importance et leur récurrence. Ils sont parfois très impactant pour la quiétude des milieux naturels et la mise en œuvre d'une pratique cynégétique en toute sécurité. Dans ce contexte, un rapprochement récent avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale devrait permettre d'accentuer encore la concertation dans l'organisation des manifestations et cette volonté de porter à connaissance, très en amont, et de faire valoir les devoirs, les savoir-faire, les connaissances et les atouts des chasseurs de la Haute-Savoie... Fidèles à leur volonté de prendre une part active au bien vivre ensemble ! **G.C.**



Madame Michèle Lutz est le Maire de la commune de Doussard. Doussard symbolise bien la Haute-Savoie : des espaces naturels riches, une biodiversité abondante et des activités humaines dynamiques. Au cœur de cet écrin de verdure, sur les rives du bout du lac d'Annecy, aux prises avec une urbanisation galopante, nous avons rencontré Michèle Lutz pour connaître son point de vue et sa perception de la gestion des conflits qui confronte la nature et le développement urbain et économique.

La chasse est une pratique de nature forte en Haute-Savoie. Quel regard portez-vous sur elle et ses acteurs ?

«Je confirme que la chasse est une pratique très ancrée dans les Bauges. Dans ma famille, il n'y avait pas de chasseur. Nous étions d'avantage des contemplatifs de la nature. Aujourd'hui, j'aborde cependant cette question de la chasse avec conscience. À Doussard, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire de beaux réservoirs de biodiversité, au premier rang desquels la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges. Elle est un espace assez extraordinaire où des actions sont menées sur la connaissance et l'étude de la faune de montagne, toujours en lien avec les chasseurs qui montrent leur savoir-faire en la matière. La réserve naturelle du bout du lac est aussi un espace de nature connu et important. À Doussard, nous avons aussi les faveurs de deux territoires de chasse : une ACCA et la chasse « sectionnelle » de Verthier ... Ils sont parfois sources de conflits mais de conflits cocasses parce que sur le fond... les chasseurs sont en phase ! Les conflits, les vieilles histoires existent bien évidemment parce qu'un chasseur reste un chasseur ! Tout cela est très équilibré. Cela fait partie de la vie du territoire au cœur duquel il y a des animaux et des milieux naturels. Lorsque ce patrimoine naturel est touché ou qu'il faut prendre les choses en main pour le préserver, les chasseurs sont toujours là, les haches de la discorde sont enterrées ! Au fond, la chasse est une famille et j'y reste très attachée parce que je sais que l'on peut toujours compter sur elle. Les chasseurs ont un bel esprit, un vrai respect de la nature et un regard juste des équilibres. Ils faut savoir les écouter ! En tant que Maire, je peux vous dire que les chasseurs sont un vrai atout pour les territoires. Les chasseurs font partie de l'histoire de la commune, ils en sont une force vive, ils sont un véritable patrimoine... En la matière, les générations se suivent et se ressemblent. Et c'est heureux».

Face au développement démographique, comment percevez-vous l'engagement des chasseurs en faveur de la préservation des territoires ?



© Guillaume Courneat

«Comme partout en Haute-Savoie, à Doussard, la pression foncière est forte. Cependant, en matière d'urbanisme, nous avons su protéger les grands espaces agricoles (rendant de nombreux hectares initialement constructibles), identifier et préserver les zones humides, les corridors écologiques, les trames Verte et Bleue, les espaces naturels sensibles. Si Doussard a tout d'une grande commune, nous souhaitons qu'elle reste un bourg champêtre, rural où il fait bon vivre et l'engagement des chasseurs nous y aide. Votre présence à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers est un atout considérable pour notre département. Ici au bout

du lac, de très longue date, les chasseurs ont tiré la sonnette d'alarme et alerté sur le besoin de conserver et de rendre plus perméable ce fameux corridor biologique d'importance régionale entre le massif des Bauges et celui des Bornes, via la réserve naturelle du bout du lac. La chasse est une pratique séculaire qui a su évoluer dans le bon sens. Je le répète, les chasseurs sont des véritables partenaires. Ils nous apportent des bras, mais aussi leurs connaissances, leur bon sens de la nature et l'histoire des territoires. Ils sont un atout pour les décideurs».

En matière de collisions routière avec la faune sauvage, le territoire de Doussard possède malheureusement la portion routière la plus accidentogène avec certaines années plus de 60 collisions répertoriées. Comment jugez-vous l'action des chasseurs en la matière ?

«La situation est triste et inquiétante. Avec la fédération des chasseurs et les chasseurs locaux, nous alertons très régulièrement les services de l'État sur cette situation effrayante. Je profite de cette tribune pour remercier les chasseurs et leurs engagements en la matière. Je remercie aussi le Conseil Départemental qui nous a entendu et a installé un dispositif novateur de détection infrarouge de la faune sauvage afin d'enrayer les collisions sur la portion qualifiée la plus accidentogène de la RD 1508. Autour de la réserve du bout du lac,

L'INTERVIEW

Michèle LUTZ - Maire de Doussard...

d'autres points de collisions restent effectifs et, en tant que Maire consciente de ses responsabilités, ce sujet est une cause d'inquiétude permanente. Jusqu'à maintenant les problèmes se sont réduits à de la tôle froissée. Ma crainte est que des personnes y laissent la vie. Cela peut malheureusement arriver. En effet plusieurs fois par nuit des ongulés, de plus en plus nombreux, franchissent ces routes à grande circulation. Le danger est réellement présent ! ».

La réserve naturelle du bout du lac est l'une des fiertés de votre commune qui attire beaucoup de monde. Cependant, par la quiétude qu'elle offre à la faune sauvage, la réserve naturelle du bout du lac est aussi l'une des causes majeures de l'importance des collisions routières avec des sangliers et des cerfs. Que pensez vous de cette situation ?

«Je suis Maire et Vice Présidente d'ASTERS. J'écoute ce que les acteurs du territoire me disent : les agents d'ASTERS, comme les chasseurs. Les indicateurs sont au rouge. La réserve naturelle du bout du lac est un espace de tranquillité clairement identifié par les compagnie de sangliers et plus récemment par les hardes de cerfs. Nous devons trouver des solutions efficaces pour rendre cet espace moins hospitalier et réguler les populations d'ongulés. Dans la réserve des Bauges, comme ailleurs, les chasseurs ont montré leur capacité à exercer la pratique de la chasse sans mettre en péril la biodiversité. Si la solution pour limiter la population de sangliers et enrayer la dangerosité de la route, c'est de réaliser une battue ou d'organiser des actions de chasse singulières et encadrées avec les chasseurs, nous devons y arriver. En tant que Maire, je soutiendrai la démarche. Il y a des moyens d'entrer dans la réserve et à un moment il faudra prendre les bonnes décisions. Avec l'engagement du Conseil Départemental, de la Fédération des Chasseurs, de la Municipalité et des acteurs locaux, nous avons initié beaucoup de choses, sans succès suffisant. Si un problème arrive, je ne veux pas que l'on se retourne les uns contre les autres. Nous devons absolument aller au bout des choses et envisager toutes les solutions évolutives possibles. Faut-il assouplir la réglementation actuelle qui n'est, peut-être, plus adaptée ? Il faut avoir le courage de ses engagements. Je suis un Maire

consciente des missions qui m'incombent, notamment celle de protéger ma population et celle qui transite sur les RD. À un moment, il faudra avoir toute la force pour convaincre l'administration de la nécessité de perturber la zone de quiétude. Mon rôle de Maire c'est d'alerter de la dangerosité de la situation. Il est aussi de mon devoir de peser de ma force et de ma conviction pour éviter la catastrophe. Je ne ménagerai pas mes mots et mon engagement sur ce sujet» !

Au delà de la réglementation, veille de près de 50 ans, ne croyez vous pas que la mise en place d'actions de chasse ciblées et encadrées, pourrait être un moyen rationnel, efficace et peu onéreux pour enrayer cette situation particulièrement dangereuse ?

«Tout évolue très vite, nous le constatons chaque jour. La protection de la nature doit s'en inspirer. La réserve naturelle du bout du lac, la réserve de chasse des Bauges, la nature, la faune et la flore sont dans l'ADN des gens qui vivent ici. Aujourd'hui, les équilibres sont perturbés. Des habitants s'inquiètent de la recrudescence des accidents et manifestent de l'anxiété lorsqu'ils se rendent au travail, tôt le matin ou tard le soir. Face à ces alertes et aux constats de ces situations nous devons avoir des comportements anticipatifs, adaptés à nos contextes sociaux et territoriaux. Je ne pense pas qu'une action de chasse ciblée et encadrée du sanglier mette en péril l'équilibre et la richesse écologique de la réserve naturelle du bout du lac... Bien au contraire, si l'on en croit l'impact du sanglier sur certaines plantes à bulbes comme les orchidées. Si le très fort statut de protection de la réserve naturelle se justifiait sans doute en 1976 (date de sa création) 40 ans plus tard le contexte environnemental et le contexte sociétal sont radicalement différents. La réserve naturelle est aujourd'hui accessible à tout public dans le respect de cet espace. Il n'est pas question de remettre en cause la pérennité de la réserve naturelle mais plutôt de fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour de la gestion durable d'un espace naturel qui fait leur fierté et qu'ils veulent pouvoir gérer en apportant chacun leurs compétences et leur expérience».

Propos recueillis par :

Guillaume Coursat - fdc74





Les chasseurs de la Haute-Savoie l'ont démasqué ! Chez les mammifères et les grands carnivores en particulier, la dispersion et les processus de colonisation sont connus pour assurer la pérennité des cohortes sauvages. Ils peuvent être particulièrement tangibles lorsque l'espèce présente un fort dynamisme. C'est manifestement le cas pour ce prédateur entre loup et goupil : le chacal doré (*Canis aureus*).

Il a l'allure d'un petit loup, un nez pointu et un pelage aux couleurs variables en fonction de la saison et de sa région d'origine. Il présente des teintes bigarrées allant du marron au gris et au noir en passant par le blanc et le roussâtre. À l'observer rapidement, bien que plus grand et plus élancé que son cousin, il peut rappeler à s'y méprendre à un renard ! C'est la triste épreuve qu'a expérimenté un garde-chasse Suisse du canton de Schwytz, pensant tirer un renard en mars de l'année dernière ! Cette erreur de tir a permis pour la seconde fois d'attester la présence du chacal doré chez nos voisins helvètes. En effet, deux mois plus tôt, l'animal était identifié dans le canton des Grisons, non loin de la frontière autrichienne. Plus récemment, un chacal doré a été photographié par un ornithologue dans la vallée de la Linth du canton de Saint-Gall.

La présence du prédateur en France ?

Le chacal doré est un carnivore originaire d'Afrique du Nord, d'Asie et du moyen orient. En Europe, il présente de fortes populations en Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Serbie. Depuis plusieurs années, à la faveur du réchauffement climatique mais aussi (semble t-il) de la raréfaction du loup (un concurrent direct contre lequel il ne fait pas le poids), il étend son aire de répartition, depuis le Sud-est des Balkans vers l'Europe centrale. Autriche, Allemagne, Nord de l'Italie, Suisse, Danemark... des observations

disparates, mais sommes toutes régulières, de cette espèce, confirment son fort pouvoir de colonisation.

La présence du Chacal doré n'avait jamais été confirmée en France. C'est désormais chose faite ! À la faveur de partenariats entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération Départementale des Chasseurs qui suit les corridors biologiques (contrat corridor arve-lac) et l'évolution des grands prédateurs, des pièges photographiques ont été installés en différents endroits du département. Grâce au savoir-faire des chasseurs et aux excellentes connaissances qu'ils ont des territoires, des endroits stratégiques ont été ciblés pour leur installation. Après avoir surpris un loup à Saint Gervais et avoir confirmé la présence du lynx sur les Glières, les chasseurs de la Haute-Savoie et la région Auvergne-Rhône-Alpes, démasquent le nouveau venu sur les hautes terres de France ! **Un chacal doré a été photographié pour la première fois en France à la fin de l'été 2017.** Depuis cette date, nous avons photographié à 7 reprises le chacal doré !

Par souci de transparence et dès qu'elle a eu la confirmation de sa découverte, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a divulgué l'information via la presse et les réseaux sociaux. Nous avons également transmis le lieu de la découverte à



© Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



© Thibaut Macé - Connaissance de la chasse

l'administration et aux autorités compétentes. Depuis, cette information circule et d'autres images, par d'autres organismes, ont été faites et sont venues confirmer la découverte des chasseurs de la Haute-Savoie.

En véritable sentinelle des tènements, les chasseurs confirment donc la présence d'une nouvelle espèce sur le territoire haut-savoyard et en France, pays dans lequel le chacal doré n'a pas de statut juridique. Très opportuniste, il est cependant un prédateur très habile au régime alimentaire éclectique, capable de se nourrir de végétaux mais aussi d'oiseaux et de mammifères.

Le statut de conservation du Chacal doré, le classe en « préoccupation mineure » par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Il laisse les chasseurs assez dubitatifs. Pour André Mugnier, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie, l'arrivée de ce nouveau prédateur pose la question de son impact sur la faune sauvage qui vient se rajouter à celle d'autres redoutables grands prédateurs comme le lynx et le loup". Et André Mugnier de surenchérir, « on peut également s'interroger sur les dégâts que le chacal doré pourrait causer sur les troupeaux domestiques, les moutons et les chèvres particulièrement » . **G.C.**

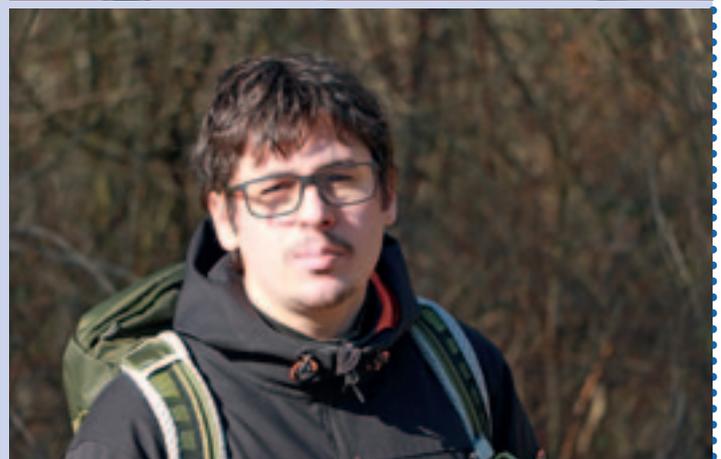
LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS A RENCONTRÉ NATHAN RANC

Nathan RANC est un écologue doctorant à l'Université d'Harvard (USA) et à la Fondazione Edmund Mach (Italie). Il est le spécialiste français du chacal doré.

À la suite de la découverte de cette espèce, André Mugnier a tenu à rencontrer l'un des rares spécialiste de cette espèce en Europe. La présentation des dernières connaissances sur cette espèce était particulièrement intéressante. Nous avons appris que cette espèce au régime alimentaire éclectique appréciant volontiers les charognes est très opportuniste. Elle est capable de s'adapter à l'ensemble des milieux naturels qui lui sont proposés (zones humides, montagne, espaces périurbains) même si elle affectionne les milieux agricole en mosaïque et qu'elle ne semble guère apprécier les longues périodes d'enneigement. Au delà des connaissances biologiques de cet animal, la dynamique très exponentiel des populations de chacals dorés en provenance de l'Europe de l'est est très impressionnante. Elle l'est tout autant que l'avis des scientifiques sur l'avenir de cette espèce et ses prévisions de colonisation vers l'ouest, jusqu'en Espagne et au Portugal.

A suivre donc...

G.C.



« Instinctivement nature », est la signature des chasseurs de la Haute-Savoie. Forte de cette image et de son engagement pour la nature, la Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a le privilège d'être l'invitée d'honneur du deuxième salon international de la chasse, de la pêche et de la biodiversité qui se tiendra du 24 au 27 mai prochain à Martigny dans le Canton du Valais en Suisse.

Très honorés par cette invitation et aux côtés de la société "Instinctivement Nature" la Fédération aura à cœur d'expliquer son engagement pour la nature mais aussi de montrer sa volonté de transmettre les savoir faire des chasseurs et de connaissance de la faune sauvage.

Nous vous invitons nombreux à nous rendre visite lors de cette manifestation où plus de 20.000 personnes sont attendues (affiche ci-contre).

CHAUSSURE TECNICA

IDÉALE POUR
LA CHASSE
ET LA
RANDONNÉE

IMPERMÉABLE

2 coloris
marron / Anthracite

170 €



TEE-SHIRT TECHNIQUE

Orange fluo
POUR
LA CHASSE
ET LA
RANDONNÉE

RESPIRANT
SECHAGE RAPIDE

17 €



GÉRER LES IMPACTS DU SANGLIER

Pensez au maïs
d'agrainage

Prix attractif

En passant par la société
instinctivement nature

Ayez le réflexe
Clôture

Ets Herbin

03 85 24 65 23

clotures-electriques.com



Instinctivement nature...

De nombreux autres articles vous attendent...

Contactez **Jérôme**

04 50 46 89 21

2^E SALON INTERNATIONAL DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA BIODIVERSITÉ

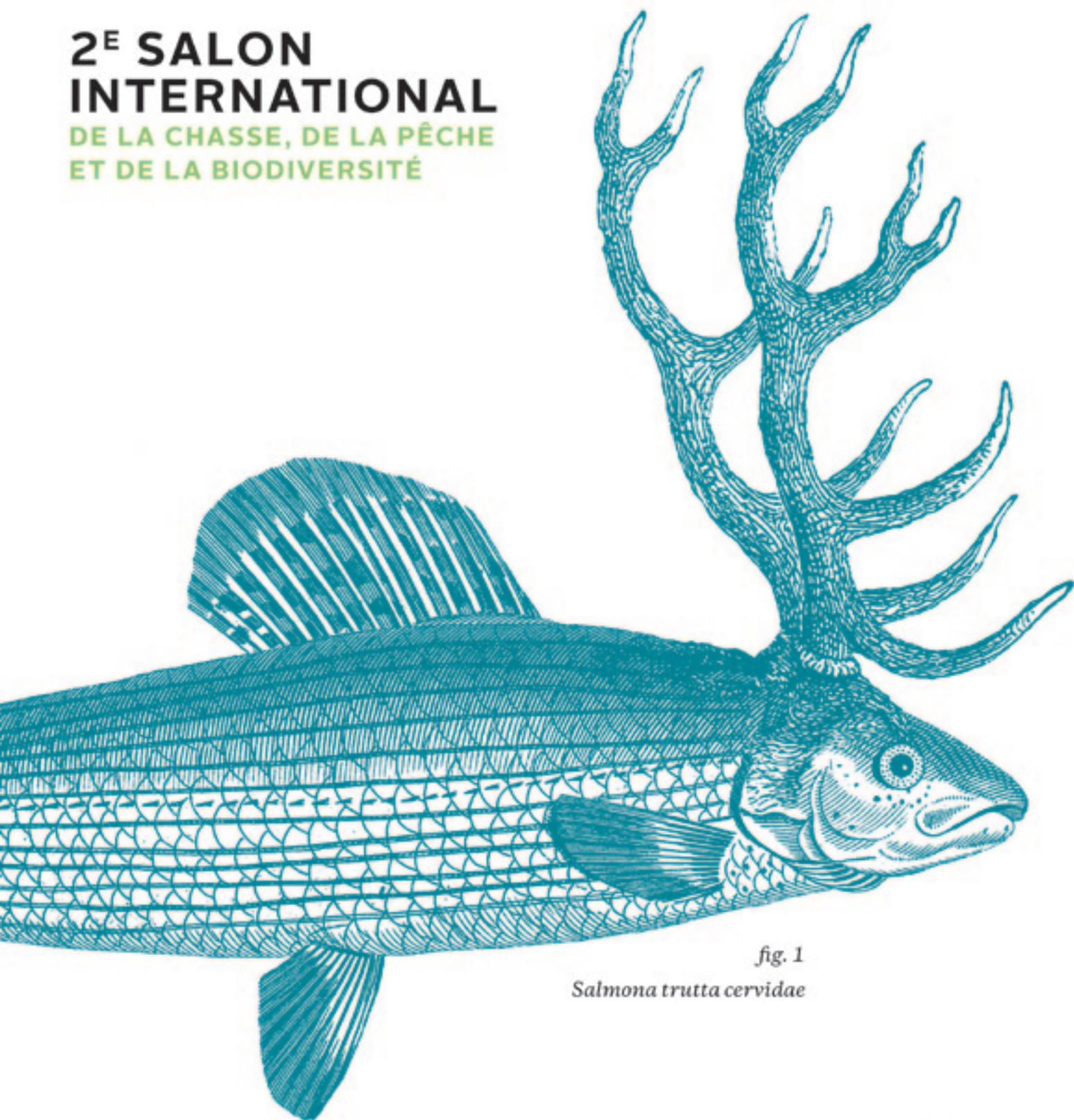


fig. 1
Salmona trutta cervidae

24 AU 27
MAI 2018
CERM
MARTIGNY

PASSION
NATURE
WWW.PASSIONNATURE.CH





Le mois de novembre est une période propice pour suivre les effectifs de chamois qui sont au cœur de leur période de reproduction. Ce sont souvent les premières neiges qui stoppent les initiatives des chasseurs.

En Haute-Savoie, l'ensemble des massifs sont recensés tous les trois ans, selon la même méthode. Ces suivis permettent d'avoir une appréciation de la tendance d'évolution de l'ensemble des populations de chamois et d'adapter les prélèvements par la chasse.

Ce samedi 4 novembre, les chasseurs du massif de la Tournette se sont levés tôt. Ils étaient près d'une centaine et sont partis, armés de leurs inséparables paire de jumelles, doublée pour certains d'une longue vue, pour dénombrer la population de chamois du massif.

Depuis les contreforts forestiers jusqu'aux vertigineuses arrêtes, les chasseurs ont parcouru des itinéraires préalablement définis ou observé depuis des postes

fixes stratégiques. Cette technique de comptage correspond à une méthode scientifique validée qui prévoit également une durée de recensement relativement courte, échelonnée en 8h00 et 10h00, pour limiter les erreurs et les doubles observations..

En début d'après-midi, les participants se sont retrouvés accueillis par l'ACCA de Talloires et le référent technique de la Fédération pour dresser le bilan de l'opération.

Le dernier recensement de chamois sur la Tournette qui datait de 2014 faisait état d'un peu plus de 800 animaux observés. Le 4 novembre 2017, **près de 1100 chamois différents ont été identifiés.**

Un résultats exceptionnel et encourageant qui met en exergue les bienfaits de la gestion cynégétique et montre combien les chasseurs sont des acteurs investis dans la connaissance et la gestion durable de la faune sauvage.

G.C.





A l'instar du sanglier qui exacerbe la passion cynégétique du chasseur de grand gibier, la bécasse des bois est pour le chasseur d'oiseaux un véritable gibier passion. Migrateur au long cours, la mordorée est cependant très secrète et a su, au fond des bois, conserver bien des mystères. Pour en savoir plus sur ce fantastique oiseau au long bec, quelques chasseurs passionnés de Haute-Savoie se sont spécialement formés pour participer, aux cotés de la fédération départementale des chasseurs, à un suivi original de la bécasse des bois.

En Haute-Savoie, 12 chasseurs et professionnels sont agréés par le Muséum National d'Histoire Naturelle pour capturer de nuit, mesurer et baguer des bécasses des bois. L'objectif de ce travail à la fois contraignant et passionnant est de mieux connaître les trajets et haltes migratoires de l'oiseau et de préciser ses lieux ainsi que ses habitats de reproduction ou d'hivernage.

Fin décembre, le réseau bécasse de l'ONCFS nous a informé de la reprise d'une mordorée par un chasseur du département de l'Isère, sur la commune de Serre-Nerpol, non loin de Roybon dans le massif de Chambaran. Elle avait été Baguée, il y a plus de 2 ans, le 4 novembre 2015,

par Laurent Chappel (chasseur de bécasse du pays cynégétique de l'Albanais), sur la commune de Moye en Haute-Savoie. Elle n'était alors qu'une jeune bécasse de 295 grammes. Devenue adulte et après plusieurs allers-retours vers la Russie, la belle pesait sensiblement le même poids lors de son prélèvement à la chasse. **G.C**



PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

- **VEND** -

Lot de trophées (aucun africain)

Enlèvement à Vonnas (01).

Parfait pour hall - réception -
Grande Salle etc

Photos et liste sur demande

contact : jcb.gm@orange.fr

Vous souhaitez passer une petite annonce, cette nouvelle rubrique est faite pour vous. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 30 mots**

2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs.

La sortie du prochain numéro est prévue le 15 août. L'annonce devra nous parvenir avant le **1er juillet 2018**.

Votre annonce :

.....

.....

.....



Le L'ACCA d'Arâches s'inscrit dans un territoire communal tout entier voué au tourisme, avec deux domaines skiables prestigieux : les Carroz et Flaine. Pas facile de gérer durablement le gibier lorsque les activités économiques impactent rudement le territoire ! Le Comité de l'ACCA cherche pourtant depuis plus de 10 ans à engager des mesures en faveur de la conservation de la faune. Le tétras lyre et le chamois sont les espèces phares des actions des chasseurs, actions suivies avec attention par la Fédération.

La préservation de la zone d'hivernage des tétras de Vernant :

La Combe de Vernant est activement skiée par les pistes de Flaine et des Carroz. En 2016, la station des Carroz (Soremac) a investi dans du matériel de protection des zones d'hivernage suite à la création d'un nouveau télésiège. En complément, dans le cadre des collaborations engagées avec la Commune et la station de Flaine, les chasseurs ont organisé une rencontre avec les accompagnateurs en montagne qui conduisent des clients sur les secteurs sensibles de la combe. À l'issue de la réunion, les participants ont décidé d'un commun accord de

baliser les secteurs à préserver de toute intrusion pendant la période hivernale. Le financement, qui a été pris en charge à 50% par la station de Flaine, qui est vivement remerciée, et par l'ACCA avec une aide de la Commune.

La veille des vacances de Noël, plusieurs centaines de mètres de filins avec panonceaux autour des zones d'hivernage des tétras de la combe de Vernant ont été installés. La neige abondante de ce début d'hiver n'a pas empêché la petite équipe d'avancer efficacement : l'itinéraire habituellement emprunté par les accompagnateurs a été balisé de panonceaux, avec un itinéraire qui prend garde à éviter le plus possible les zones sensibles. Souhaitons que la faune puisse profiter d'une amélioration de ses conditions d'hivernage, à l'aube d'une nouvelle saison de ski bien enneigée.

Conservation de la faune et Club Med :

La Fédération des Chasseurs s'est investie dans le projet UTN de Coulouvrier dès son origine (2010). L'aménagement d'une combe vierge pour le développement du ski de piste pose de nombreux problèmes pour la faune : La Fédération a pu démontrer la valeur naturaliste d'un

certain nombre de sites et solliciter des mesures de réduction des impacts et de compensation auprès des services de l'État, de la Commune de Samoëns et du gestionnaire du domaine skiable. Si 2016 fût l'année de lancement de la construction du Club Med et de l'autorisation de construction du télésiège de Coulouvrier, 2017 a permis à deux projets environnementaux d'ampleur de voir le jour : la mise en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la combe de Vaconnant et la pose de dispositifs de protection des zones d'hivernage de tétras et chamois sur plusieurs secteurs sensibles. Fidèles au poste, Gilles Riondel et Fabrice Anthoine, respectivement président (et administrateur du Pays) et vice-président des chasseurs du Haut Giffre, ont chaussé les skis le 22 décembre dernier, et pris les outils pour lancer l'équipement de plus de 2 km de bordures sensibles et préalablement identifiés par les techniciens fédéraux. Au cours de la journée, les échanges avec les professionnels de la station et des skieurs locaux, ont été nombreux et tous se sont montrés intéressés et surpris de ce type d'initiative.

En parallèle, après plusieurs mois de tractations, la Commission départementale des sites donnait un avis favorable à l'Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope de la combe de Vaconnant. Cette zone déjà classée en réserve de chasse depuis les années 70, entre désormais dans le cercle des rares zones protégées de toutes pratiques hivernales (ski, raquette,...), une demande express des chasseurs locaux, dans la ligne de l'engagement de la Fédération pour la préservation des zones d'hivernage de la faune de montagne.

Toutes ces initiatives originales qui associent préservation de la nature et tourisme sont à mettre au compte des chasseurs de Haute Savoie. La Fédération souhaite ainsi assurer un avenir à une faune de plus en plus dérangée dans ses ultimes retranchements hivernaux. **P.R.**





Le dimanche 1er octobre 2017, nous décidons de faire une battue plutôt destinée à prélever un chevreuil. Parmi nos trois traqueurs du jour, Christian dit « Mouni », nouvelle recrue de notre équipe cette saison, mais chasseur aguerri depuis déjà quelques dizaines d'années. Il est en duo avec son fidèle compagnon « Youpi », jeune Jack Parson Russell de 4 ans. C'est en traquant un coteau, bordant une des pistes de ski de la station que son chien « Youpi » a mis au ferme un énorme sanglier. L'animal a pris la poudre d'escampette mais s'était sans compter sur la réactivité de notre ami « Mouni », qui le stoppa net d'une balle de 300 Winchester magnum.

Il aura fallu plusieurs mains pour venir chercher ce magnifique animal qui accusait sur la bascule quelques 112 kg vidé.

Le trophée a été coté le 24 octobre par Mr Janin. Il totalise 111.90 points, ce qui fait de ce

superbe sanglier estimé à 5-6 ans, une médaille de bronze. (Longueur des défenses : 20,5 cm et circonférence des grès : 6,9 et 7cm).

Notre équipe, la «Team Lefebvre» prélèvera également dans cette même battue un autre sanglier de 60 kg, un chevillard, et un renard. C'est une journée que l'on peut qualifier d'exceptionnelle !

Vive la chasse, l'ambiance entre amis et merci pour votre belle revue que nous lisons chaque mois avec grand plaisir.



ACCA DE TANINGES À L'HEURE DE LA PÊCHE



ACCA DE SAINT-SIGISMOND À L'HEURE CYNOPHILE

L'ACCA de Saint-Sigismond organisera :

**Le 1er juillet
sur le plateau d'Agy**

La 19^{ème} Nationale d'élevage
du Jagdterrier Club de France.

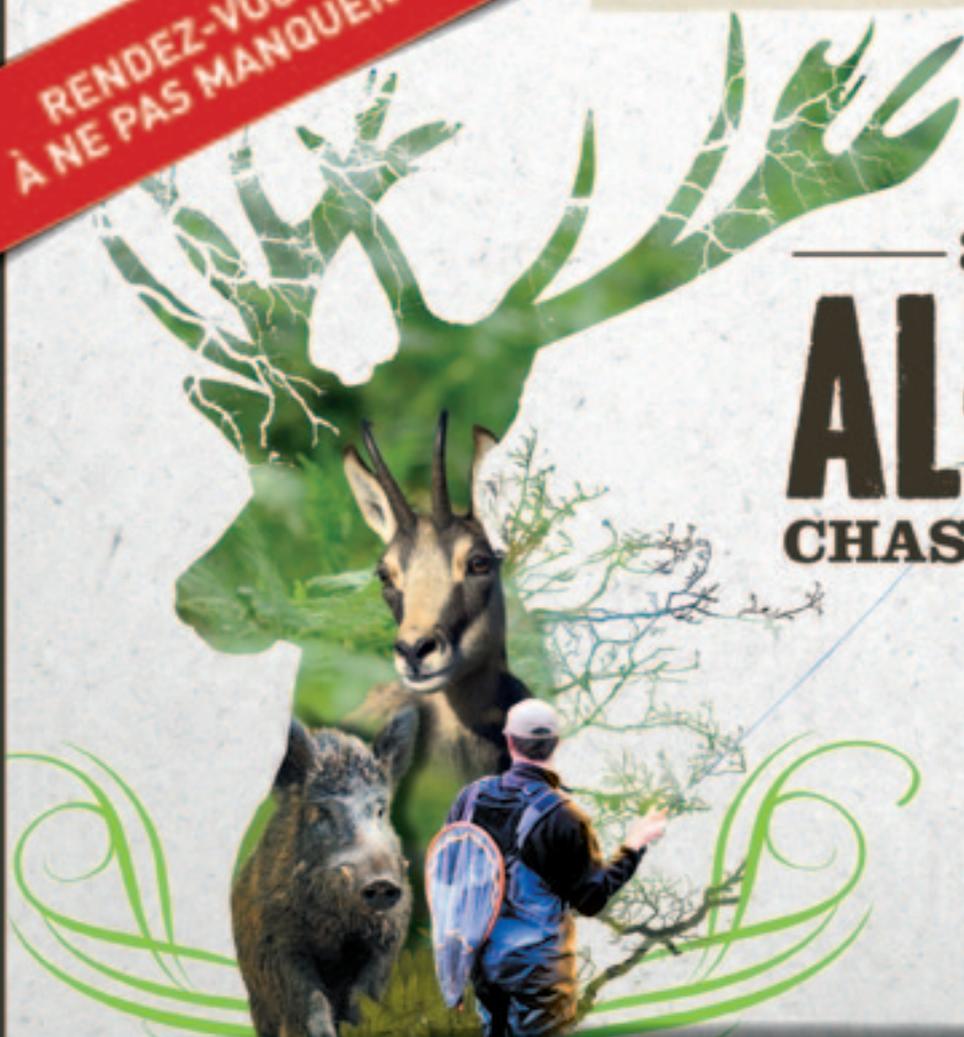
Les jugements débiteront dès 9h.

Repas sur place à réserver jusqu'au 22 juin.



Contact : 06 13 14 28 87

RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER



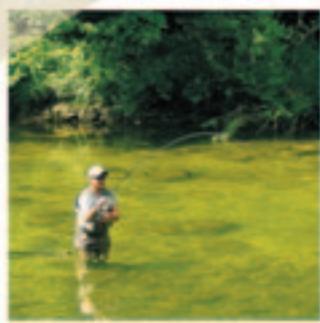
3^{ème} SALON
ALPINUS
CHASSE  PÊCHE

18 AOÛT
19 2018
ESPLANADE DU LAC
AIX-LES-BAINS

**AU CŒUR DES SAVOIE,
L'ÉVÉNEMENT CHASSE-PÊCHE DES ALPES**

Samedi 18 août
de 10h à 20h

Dimanche 19 août
de 9h à 18h



• Équipement et
animation pêche
Simulateur de pêche



• + de 300 chiens
et grande vénerie



• Armureries
• Équipements chasse

Crédit Mutuel



Entrée 5€



RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉSERVATIONS

06 18 29 67 39
www.alpinus.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAYS CYNÉGÉTIQUE DE LA SEMINE



Une fois n'est pas coutume. Au mois de février, le plateau de la semine était le théâtre d'un spectaculaire événement cynégétique. Les 10 et 11 février 2018, les ACCA de Challonges, Bassy et Usinens organisaient en partenariat avec l'AFACCC des Savoie, un concours de meutes dans la voie du Lièvre.

Pendant deux jours, la fête battait son plein sur ce secteur champêtre de l'avant pays haut savoyard.

Organisée avec le soutien de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, cette épreuve était une bien belle vitre pour la chasse aux chiens courants, mode de chasse traditionnel de la Haute-Savoie.

Les spectateurs ont été nombreux à braver la bise glaciale pour assister aux prestations de 6 meutes, dont 4 étaient originaires des pays de Savoie. Les conditions n'ont pas

facilité la tâche des conducteurs et de leurs chiens.

Qu'à cela ne tienne, ils ont usé de persévérance et d'abnégation pour tenter de déloger un lièvre de son gîte et le chasser dans les règles de l'art. Avec diverses fortunes, toutes les meutes ont réussi à mettre sur pied un capucin ; attestant au passage de la bonne densité de lièvres présente sur ce territoire campagnard de l'avant pays.

Dimanche soir, le jeune jury, composé de 6 personnes détentrices d'une formation spécifique, a détaillé chacune des prestations et mis en avant toute la complicité nécessaire, entre les chasseurs et leurs chiens, pour déjouer les ruses du lièvre. La meute haut-savoyarde de Messieurs Valenti et Berthet a remporté le concours.

Présent lors de la cérémonie de clôture, aux cotés de Christian Monteil, Président du Conseil Départemental et de Grégoire Lafaverge, Maire de Challonges, André Mugnier a rappelé le soutien de la Fédération pour l'organisation de manifestations valorisantes pour la chasse et l'image des chasseurs, acteurs de la vie des territoires. Il a également tenu à remercier, féliciter et encourager l'AFACCC des Savoie, mais également Gérard Brillat et Michel Michard, respectivement Présidents des ACCA de Challonges et d'Usinens et initiateurs de cet événement.

G.C.



© Guillaume Coursat



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

HOMMAGE à Luis GARCIA



Luis était très connu sur le plateau de la Semine. Il était un membre actif de ce pays cynégétique de l'avant pays, très dynamique en matière de manifestations cynégétiques et cynophiles. L'ACCA d'Usinens tient à lui rendre hommage.

« résident depuis plus de 25 ans sur la commune d'Usinens, tu as œuvré pour booster notre petite ACCA de plaine. Passionné par le tir, tous les adeptes de ball trap se souviennent de ton habilité.

Accompagné de ta compagne Christine, c'est par ton dynamisme que tu as su tirer vers le haut notre association en impulsant des festivités communales, ainsi qu'une implication de tous les membres dans la gestion de l'ACCA.

Tu ne manquais aucune manifestation du secteur.

Figure du pays de la Semine, on se souvient de ton caractère bien trempé lors des réunions locales.

La transmission de ta passion et l'accueil des jeunes figuraient en bonne place dans tes objectifs.

A l'aube d'une retraite que tu aurais bien méritée afin de profiter pleinement des plaisirs de la chasse, la maladie en a décidé autrement : c'est la veille de ton anniversaire que nous avons appris ton décès.

En ce lendemain de Noël nous t'avons accompagné une dernière fois. Tu laisses un grand vide dans l'ACCA, au sein du pays cynégétique et auprès de toutes les personnes qui t'ont cotoyé et apprécié.

À Christine, Laurie, Loïc et Teddy , ainsi que toute ta famille, les chasseurs d'Usinens adressent leurs condoléances.

MERCI Luis.

ACCA Usinens.



1968 - 2018... Voilà 50 ans que les ACCA orientent et font vivre le paysage rural de la Haute-Savoie. Pour marquer cet événement et honorer cette force associative pour la nature, le chasseur haut-savoyard a le plaisir de vous offrir cet autocollant qui symbolise toute l'ampleur du chemin parcouru par la chasse haut-savoyarde. Aujourd'hui, plus que jamais, des chantiers novateurs se présentent à nous. Nous devons savoir les relever si nous voulons nous adapter aux évolutions sociétales, maintenir la place de la chasse et le rôle des chasseurs comme interlocuteurs privilégiés de la préservation des territoires...

Puisse aussi, ce sticker, incarner cet avenir et vous donner l'occasion de porter haut les couleurs de notre passion.

Rejoignez-nous sur
facebook

Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48



Nouveauté :
Carabine BLASER R8 Silence
avec silencieux intégré
Cal 308 Win - 9.3x62 - 30.06

Nouvelle réglementation :
Réducteur de Son autorisé à la chasse



> Filetage sur canon tous calibres
> Montage et réglage
A partir de 340 € + pose



Lunette SWAROVSKI
Z81 0.75-6X20
Le plus grand champ
de vision du monde
56 m à 100 m



Portes ouvertes le 01 et 02 juin



Présentation des nouveautés 2018 :

BLASER
R8 silence

ZEISS :
Lunette de Tir
Jumelles avec télémètre

Essai d'armes en stand de tir sur RDV



Jumelle ZEISS RF 10X42 Victory
Télémètre laser avec calcul d'angle
Optique HD
8X42 - 10X42
8X54 - 10X54

Nouvelle gamme



Lunette ZEISS V4
Qualité et robustesse à petit prix
Zoom X4
1-4x24 - 3-12x56

PACKS PROMO

Carabine SAVAGE
AXIS II XP
Cal 30.06

Lunette 3-9x40
850€ - 30% = 595 €

Stock:
2 crosses bois
2 synthétiques canon inox



Carabine 22LR MARLIN XT
Pack "Sniper"
Chargeur 9 coups - Lunette 3-9x32
Bipied - Silencieux
570 € - 15% = 485 €

NOUVEAU : SANGLIER COURANT

Idéal pour l'apprentissage
et l'entraînement au tir du grand gibier



Séance uniquement
sur rendez vous

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles